



OFFRE D'ACHAT

LES SOUSSIGNÉS : copie de carte d'identité recto-verso à joindre

1) Madame/Monsieur

Domicilié(e)

Téléphone : Adresse e-mail :

Numéro national : Date de naissance

Lieu de naissance Etat civil.....

2) Madame/Monsieur

Domicilié(e)

Téléphone : Adresse e-mail :

Numéro national : Date de naissance

Lieu de naissance Etat civil.....

Le Notaire désigné, en cas de vente, est Maître à

Déclarent prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien ci-après décrit aux conditions suivantes :

Adresse du bien :

.....

L'offrant déclare et confirme avoir reçu toutes les informations administratives et tous les documents utiles.

PRIX : euros (en chiffres)

La présente offre est valable pendant 15 jours calendrier à compter de sa signature et ne peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date.

* Pendant ce délai, si le propriétaire du dit bien marquait son accord sur la présente offre, l'offrant s'engage :

- à signer un compromis de vente définitif

- à verser une garantie de 10% du prix de vente sur le compte tiers de l'agence lors de cette signature.

La vente est soumise à la condition suspensive de l'obtention d'un prêt hypothécaire de €. L'offrant devra introduire sa demande auprès d'au moins 2 institutions bancaires belges. La durée de la clause suspensive est de 15 jours à dater de la signature du compromis de vente.

Les frais d'achat (droits d'enregistrements, honoraires et frais résultant de l'acte authentique ainsi que la TVA sur ceux-ci) seront à charge de l'acheteur et les frais de délivrance (recherches cadastrale, BDES, renseignements urbanistiques, mainlevée, PEB, procès-verbal initial de l'état de l'installation électrique, titres et frais d'agence) seront à charge du vendeur.

L'offrant ayant été parfaitement informé sur le bien, la présente offre est émise sans réserve. En cas d'acceptation de celle-ci, le transfert de propriété, des risques et de la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique.

Le bien est acquis dans l'état où il se trouve actuellement, sans recours contre le vendeur du chef de vices apparents ou cachés, sans garantie de superficie, la différence fut-elle de plus d'un vingtième et quitte et libre de tous priviléges, hypothèques et charges quelconques.

Les accessoires (les rideaux, stores, appareils d'éclairage, ... sans que cette liste soit exhaustive) ne font pas partie de la vente sauf convention contraire.

Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité.

Vos remarques éventuelles

En faisant la présente offre, le soussigné déclare :

- Avoir visité et examiné le bien et vérifié personnellement l'exactitude de toutes les informations diffusées, conscient que l'information diffusée (par exemple sur internet) est générée semi-automatiquement et peut contenir des erreurs ou des imprécisions.
- Être conscient que le propriétaire reste libre d'accepter ou de refuser la présente offre et que l'agence VPIMMO n'a aucun pouvoir de décision à cet égard ni aucun devoir d'information sur l'évolution des offres.
- *Être informé qu'en cas de désistement après la notification ou l'acceptation de la présente offre, il sera redevable à l'Agence Immobilière VPIMMO d'une indemnité de 250€ HTVA pour le travail effectué*

Date & Signature(s) de tous les offrants :

La réception de cette offre par l'agent immobilier vaut réception par le(s) propriétaire(s)

Les données personnelles confiées dans la présente offrent le sont dans le respect du RGPD et des obligations légales. Les données communiquées le sont en vue de présenter une proposition complète au vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. En cas d'acceptation, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent intervenir directement ou indirectement dans le déroulement de la vente (certificateur PEB, Notaire(s), Dans l'éventualité où ladite offre ne serait pas retenue par le propriétaire, vous marquez votre accord pour que les informations transmises soient utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations utiles sur la conservation, le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être obtenues sur simple demande.

RC professionnelle et cautionnement via AXA Belgium

(numéro de police : 730.390.160)

Votre agent immobilier : Pauline Vanpaesschen agréé IPI 514.170

0476 38 66 94 – pauline@vpimmo.be

VPIMMO – Rue de la Croisette 13, 5310 Eghezée

Compte de tiers BE54 0689 5103 3897